Envoyé en préfecture le 17/09/2026
Reçu en préfecture le 17/09/2026
Publié le
ID : 022-212202139-20260917-03_15_09_2026-DE

COMMUNE DE PLOUËR SUR-RANCE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 15 SEPTEMBRE 2026

---

*L'an **deux mille vingt-six**, le **15 septembre** à **vingt heures**, les membres du Conseil Municipal, légalement convoqués le 9 septembre 2026, se sont réunis en séance ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Yann GODET, Maire.*

***Présents** : M. GODET, M. ADAM, Mme DELANGHE , M. CORMIER, Mme BETTLER, M. JUHEL, Mme EZ-ZAFIR RICHARD, Mme SIMON-GRIMONT, M. FLAUX, M. MAUPOINT, Mme SAVARE, M. LEFRANC, Mme BORDEREAU, Mme BOVE, Mme RIPOCHE, Mme CAILLE, M. BOUGIS, M. LECHIEN, Mme AVELINE-BRIGNON, M. COLAS, M. de BODMAN et M. LETERRIER*

***Excusée** : Mme VILBOU*

***Pouvoir** : Mme VILBOU donne pouvoir à M. LETERRIER*

***Nombre de membres du conseil municipal présents ou représentés** : 23 sur 23*
Le quorum étant atteint – 22 membres du Conseil Municipal présents - celui-ci peut valablement délibérer.

Conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, Mme DELANGHE est désignée à l'unanimité des membres présents, secrétaire de séance.

Le procès-verbal de la séance du Conseil Municipal en date du 23 juin 2026 est adopté à l'unanimité.

3. Finances – budget annexe « port de plaisance » 2026: mouvements de crédits

Vu le budget du port de plaisance voté le 3 mars 2026,
Vu la réunion de la commission finances du 3 septembre 2026,

En cette période de l'année, il a été convenu d'opérer quelques mouvements de crédits en section de fonctionnement du budget du port.

Il a été proposé de procéder aux virements de crédits suivants afin d'augmenter les crédits concernant des travaux de rénovation de foyers (6 630€) et l'abaissement de puissance (195€) prévu par le SDE 22 pour la somme de totale de 6 825€.

Section de fonctionnement

Il a été proposé :

- D'augmenter les crédits de dépenses de fonctionnement au compte 6552 « subventions d'équipement versées » chapitre 65 de la somme de 6 900 € (pas de crédit prévu au budget primitif)

Envoyé en préfecture le 17/09/2026
Reçu en préfecture le 17/09/2026
Publié le
ID : 022-212202139-20260917-03_15_09_2026-DE

- De diminuer les crédits de dépenses de fonctionnement au compte 6411 « traitements » chapitre 012 de la somme de 6 900 €, prévu au budget primitif 93 000 €

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés :

- **ÉMET un avis sur les écritures budgétaires suivantes :**

- **augmenter les crédits de dépenses de fonctionnement au compte 6552 « subventions d'équipement versées » chapitre 65 de la somme de 6 900 €, (pas de crédits prévus au budget primitif)**
- **diminuer les crédits de dépenses de fonctionnement au compte 6411 « traitements » chapitre 012 de la somme de 6 900 € (prévus au budget primitif 93 000€)**

- **AUTORISE Monsieur le Maire à engager toutes les démarches nécessaires et à signer toutes les pièces relatives à ces écritures budgétaires.**

Pour extrait conforme, le 15 septembre 2026

Le Maire,
Yann GODET

MAIRIE de PLOUER-SUR-RANCE (Côtes-d'Armor)

La secrétaire de séance,
Aurélie DELANGHE